

PUY SAINT ANDRÉ

Journal Municipal

N°35 - JUILLET 2018

A LA UNE

QUOI DE NEUF AUX PARTIAS ?

Page 15 & 16

UNE ÉCOLE PLEINE DE VIE

Page 6

ÇA BOUGE À PSA

Page 10

Et les incontournables

L'état civil - p 10

L'urbanisme - p 11

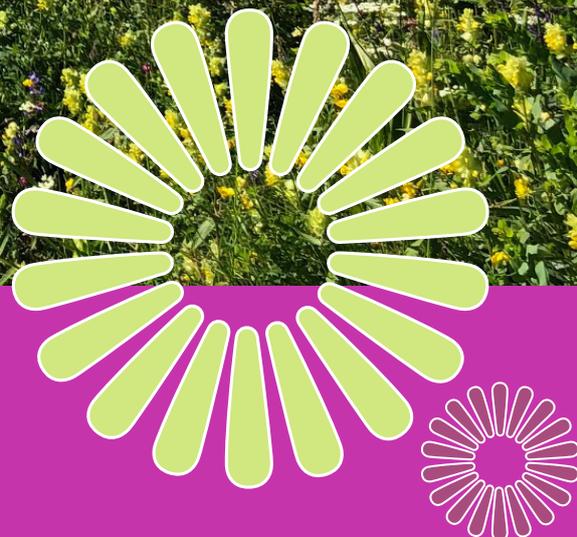
Les extraits des délibérations -
p 12 à 14

Mairie de Puy Saint André

Chef Lieu - 05100

Tél. 04 92 20 24 26

Mail : mairie.puysaintandre@wanadoo.fr



PSA EN PRATIQUE

Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi 9h / 12h
Mercredi 9h / 12h
Jeudi 9h / 12h

Contacts :

Tel : 04.92.20.24.26 - Fax : 04.92.21.11.51

E-mail : mairie.puysaintandre@wanadoo.fr

www.puysaintandre.fr

Le Maire et son équipe vous rencontrent sur rendez-vous.

LA BIBLIOTHÈQUE PREND SES QUARTIERS D'ÉTÉ

et vous prépare des nouveautés pour la rentrée !

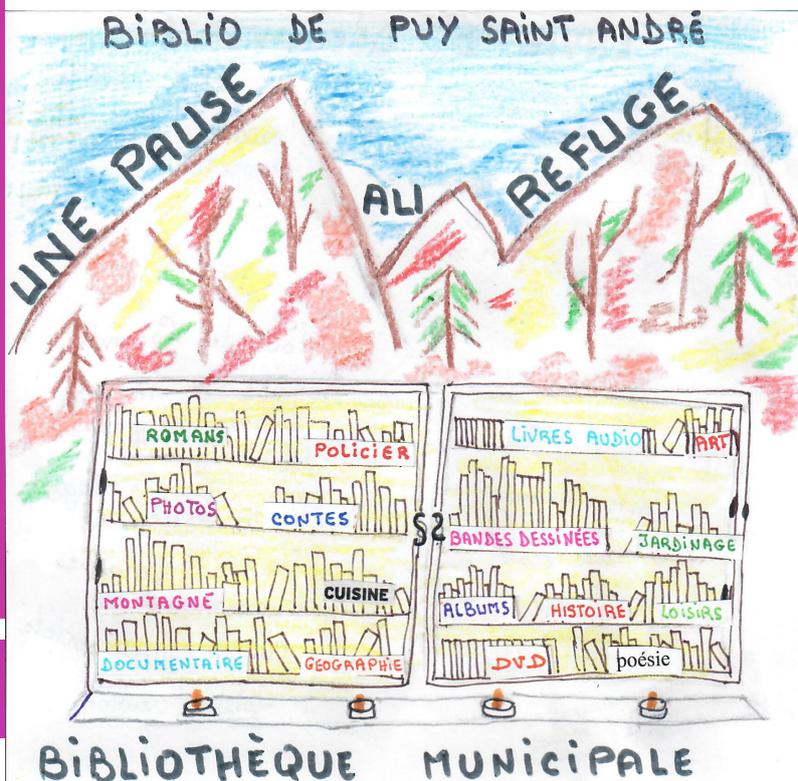
La fermeture estivale de la bibliothèque municipale aura lieu cette année du 14 juillet au 19 août. A compter du 20 août, les permanences se dérouleront les lundis et mercredis de 17h à 18h30.

Une commission composée des bénévoles de la bibliothèque et de quelques élus travaille depuis le printemps sur la transformation de la bibliothèque en véritable lieu d'échanges et de rencontres. Objectifs : rendre le lieu plus chaleureux pour tous les publics (coin enfants, petit salon de thé, fauteuils de lecture, ...) et diversifier l'offre de loisirs autour de la passion de la lecture.

A partir de la rentrée, nous prévoyons déjà : l'acquisition de livres récents dont les prix littéraires, des oeuvres pour les plus jeunes, quelques journaux quotidiens et/ou hebdomadaires à lire sur place, une sortie thématique à la Maison de la Géologie, un goûter avec lectures pour la jeunesse, une sélection de coups de coeur des bénévoles ainsi que des malettes à thèmes proposées par la

VOTRE GAZETTE NUMÉRIQUE

Consultez votre gazette en ligne ou téléchargez-la sur www.puysaintandre.fr Vous y trouverez également toutes les informations de la commune et les événements.



Bibliothèque Départementale (Actuellement disponible la manette des Mangas - jusqu'au 15/10/18).

Un espace affichage est déjà mis en place pour présenter tout ce qu'on peut faire sur notre commune (sorties, fêtes, patrimoine, ...).

Nous envisageons également une petite terrasse en extérieur pour partager nos lectures tout en profitant du bon air de la montagne !

Une belle rentrée en perspective. Nous vous attendons nombreux pour tous ces rendez-vous !

L'équipe des bénévoles



Journal Municipal Puy Saint André N°35 - JUILLET 2018
Resp. de la Publication : P. LEROY - Comité de rédaction :
toute l'équipe municipale & l'équipe administrative
Impression 250 ex. en Mairie

L'EAU POTABLE À PUY SAINT ANDRÉ



Le conseil municipal, dans l'optique d'informer la population a organisé deux réunions publiques au sujet de l'eau potable et de la pose future des compteurs d'eau. Ces réunions ont réuni plus de 60 personnes en totalité. A cette occasion, de nombreux points ont été abordés et ont suscité de nombreuses questions du public. Dans un premier temps ont été exposées les obligations réglementaires, dérogation et arrêtés municipaux qui encadrent cette compétence communale. Inévitablement le sujet de l'assainissement, qui est une compétence intercommunale déléguée à la société SEERC, a engendré de nombreuses questions... Enfin, l'objet principal de la réunion, la pose des compteurs a été évoquée. Les premiers compteurs ont été posés dans la zone d'activités de Pont la Lame. La municipalité envisage la pose de 100 compteurs à l'automne 2018, puis les 190 autres compteurs durant l'année 2019. À cette issue une facturation d'abonnement complétée par une partie proportionnelle à la consommation



pourra être établie. Parallèlement la Seerc qui facture aujourd'hui pour un forfait de 100 m3 adaptera sa facturation en fonction des volumes consommés.

LA NAVETTE DU MARCHÉ



Un nouveau service de transport collectif a vu le jour sur le haut de la commune cette année grâce à la participation d'un petit groupe d'habitants engagés et motivés . Chaque mercredi matin ils descendent à Briançon pour faire des courses et / ou se rendre à des rendez-vous, transportés par un petit bus pris en charge par la commune. L'abonnement annuel a été fixé à 20 € par passager. Le service est prévu pour fonctionner également sur Puy Chalvin si des habitants se manifestent.

Ce service permet de réduire les trajets en voiture, et ses inévitables émissions de CO2. Il offre surtout aux passagers une nouvelle occasion de «faire ensemble». Renseignements à la Mairie.

LA SEM SEVE en pleine forme

Après 7 ans d'existence, la SEVE a réuni sa 7ème assemblée générale courant juin. Depuis sa création, 16 centrales photovoltaïques ont été installées sur le territoire Briançonnais jusqu'à l'Argentière la Bessée. Écoles, crèche, cinéma, services techniques, mairie... bâtiments publics mais aussi privés sont aujourd'hui équipés de solaire.

Pour l'année 2017, la vente d'électricité se monte à 163 137,31 €. Cela correspond à 746 333 kWh soit l'équivalent de la consommation des 500 habitants de Puy Saint André.

Ces très bons résultats, au delà du paiement des loyers de toiture perçus par la commune, permettent depuis trois années successives de distribuer des dividendes aux actionnaires. Ce sont approximativement 5 000 € de recettes qui permettent, par exemple, sans augmenter les impôts, de prévoir une navette du mercredi pour les habitants pour aller au marché...

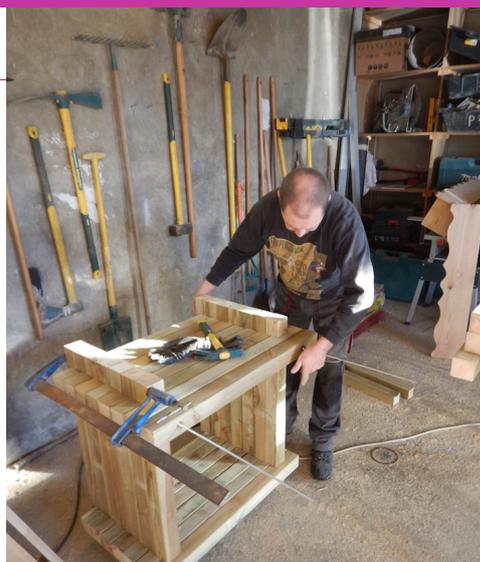
Tout en générant des recettes, la production d'énergies renouvelables permet de limiter l'usage des énergies fossiles et nucléaires.





Déneigement
et enlèvement
des imposants
tas de neige

Création
de jardinières



Entretien
du réseau
d'eau après
rupture
d'une vanne

Création
de balconnières



Création
de chicanes
de
ralentissement

Marquage
au sol pour
la protection
des piétons



Débroussaillage
des sentiers et des
espaces publics en
complément du CPIE

Entretien
de bâtiment
en complément
des travaux
de rénovation



L'ANCIENNE ÉCOLE DE PUY CHALVIN SE REFAIT UNE JEUNESSE

Le Pays Grand Briançonnais a été sélectionné Territoire à Energie Positive. A la clé, ce sont 3 millions d'euros mis à la disposition des collectivités pour la réhabilitation de leur patrimoine au niveau énergétique. Puy Saint André a su se positionner pour bénéficier de 80 % de subventions pour ces travaux d'isolation. Un soin particulier a été consacré pour respecter l'identité architecturale du bâtiment malgré l'isolation par l'extérieur. Les locataires pourront bénéficier d'une baisse de leurs charges de chauffage et le territoire d'une baisse de production de CO2...

Dans la foulée, le conseil municipal envisage la création d'un nouvel appartement dans les combles du bâtiment.

Sobriété énergétique et densification sont les enjeux de demain. Notre collectivité se doit de montrer l'exemple.

AVANT



APRES



RÉHABILITATION DU FOUR À PAIN DE PUY CHALVIN ET DE LA CHAPELLE SAINT JEAN BAPTISTE DU GOUTAUD

La sauvegarde de ces deux édifices, emblématiques de notre petit patrimoine ancien est nécessaire. Pour ces opérations, les subventions du Conseil Général, de la Région PACA nous ont déjà été attribuées en 2017. Mais il reste 13000 € environ à rassembler pour financer l'ensemble.

Un appel à dons, avec l'appui de la Fondation du Patrimoine, va être lancé cet automne, pour des travaux en 2019. Ces dons des particuliers ou des entreprises seront déductibles aux 2/3 des impôts sur les revenus.

Nous vous informerons des détails pratiques de cette opération de collecte de fonds lorsqu'elle sera lancée et nous comptons sur votre mobilisation pour la faire connaître au plus grand nombre autour de vous.



SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE AU CLOS DU VAS : 6 mois pour le faire émerger, avant sa fermeture

Voilà bientôt 2 ans que nous avons lancé, en partenariat avec les communes de Briançon et Villard Saint Pancrace, un service de transport collectif, à la demande. Le constat à ce jour est malheureusement inquiétant

puisque nous avons enregistré une moyenne de 3 déclenchements par an seulement, plus un transport pour une école de Briançon qui voulait se rendre à la maison de la Géologie. Faute de demande, la collectivité s'interroge sérieusement sur la pertinence du maintien de ce service et envisage son arrêt au 31/12/2018.

Alors si vous y tenez, faites-vous connaître et appeler les TUB pour réserver vos trajets !

Renseignements : www.bustub.com et 04 79 28 28 18



L'ÉCOLE DU PINET

Une école pleine de vie

Article proposé par l'équipe enseignante.

Nous avons passé 3 jours formidables au cœur de la vallée des indiens. Accueillis par "Clair de Lune" et le chef "Tatonka" (le bison), nous avons séjourné dans des tipis, mangé et dansé dans le saloon, pratiqué le tir à l'arc avec "Tashunka" (le cheval), visité les musées des trésors indiens, pratiqué l'équitation, fabriqué des tipis miniatures et des attrape-rêves, construit un véritable tipi, découvert la faune d'Amérique du Nord lors d'une randonnée, peint grâce aux couleurs trouvées dans la nature et assisté à un spectacle équestre.



Tous les élèves présents, de la petite section de maternelle au CM2, ont apprécié le séjour, et remercient avec l'équipe enseignante l'association des parents d'élèves "La Ronde des Puy" ainsi que la Mairie de Puy St André pour leurs conséquentes subventions qui ont rendu ce voyage possible. Les enseignantes remercient également les accompagnateurs: Molly, Monique, Michelle, Pierre et Thierry pour leur disponibilité, leur énergie et leur patience !



ÉCOLE D'ESCALADE DE PUY CHALVIN

Sur le journal municipal de janvier 2018, nous vous annonçons notre intention d'aménager un nouveau site d'escalade à proximité de l'ancien site de Puy Chalvin.

C'est chose faite ! L'entreprise « ROC aventure » sise à Puy Chalvin a donc équipé 24 voies d'escalade sportives conformément aux recommandations Fédération Française de Montagne et d'Escalade. Les voies équipées ont été cotées du 5 + (équipement proche pour enfants) jusqu'au 7 b +...

Encarté à cette gazette, le topo correspondant au positionnement des voies.

Nous recommandons le stationnement sur le parking en aval du hameau pour laisser les places intérieures aux résidents.

Bonne grimpe dans ce beau site ombragé.



LES JOURNÉES SCIENTIFIQUES à Puy Saint André

Les 14 et 15 juin 2018 ont eu lieu sur notre territoire à l'initiative du Président du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, Pierre LEROY, deux journées scientifiques sur "Suivis et impacts du changement climatique sur les forêts de montagne ».

Le 14 juin, 3 conférences grand-public à la Maison de la Géologie ont réunis, après une sortie d'observation en forêt, une cinquantaine de personnes.

Le 15 juin 2018, un groupe d'une vingtaine de scientifiques de plusieurs laboratoires de recherche français (INRA, IRSTEA, CNRS, Université Grenoble-Alpes, Université Aix-Marseille), de gestionnaires forestiers et de gestionnaires d'espaces naturels (ONF, réserves naturelles, Natura 2000, PNR...) s'est réuni pour dialoguer sur les recherches à développer pour les forêts de montagne face au changement climatique.

A l'issue de cette discussion, ils constatent que ce changement climatique se manifeste dans le Briançonnais encore plus qu'ailleurs par une augmentation rapide de la température. Ils rapprochent ce réchauffement d'observations publiées ou empiriques, notamment le fait que les plantes et animaux migrent en altitude, voient leurs rythmes de vie modifiés et leurs périodes d'activités allongées. Ils observent que, à la limite inférieure de leur distribution altitudinale, le sapin et le pin sylvestre montrent déjà des signes de dépérissement allant jusqu'à la mort des arbres, alors que le mélèze voit sa croissance en diamètre fortement diminuée. Ils notent également que le gui envahit les forêts, que la processionnaire du pin remonte les vallées et que des maladies atteignent les arbres. Ils rappellent que les forêts de montagne sont des milieux fragiles jouant un rôle économique, patrimonial, culturel et social fondamental. Ils insistent sur le fait qu'il est indispensable et urgent de développer des études intensives sur l'impact du changement climatique sur les forêts de montagne, et de séparer l'effet de ces changements de ceux des changements d'usage.

Ces études sont nécessaires pour élaborer des stratégies de gestion destinées à limiter, atténuer ou compenser les effets défavorables du changement climatique. Ils appellent les pouvoirs publics et les porteurs d'enjeu à mesurer la portée du phénomène et à soutenir les travaux de recherche sur les forêts de montagne et leur gestion.



LES AVALANCHES DE L'HIVER

Cet hiver vous avez pu constater que la neige était abondante, bien plus abondante que depuis plus de 10 ans. Plus de 8m cumulés à Puy Chalvin. Cette situation a généré une série d'avalanches sur le haut de la commune entre le 15 et le 30 avril dernier, ce qui a entraîné d'importants dégâts sur la végétation mais aussi sur les installations de contrôle des prélèvements d'eau potable. Nous sommes donc restés plusieurs jours, voire plusieurs semaines, pour un site sans pouvoir se rendre sur les ouvrages ni contrôler l'intégrité de ceux-ci. De plus, un glissement de terrain a eu lieu sur la piste de Charmasset la rendant impraticable avec un véhicule à moteur, un arrêté municipal a d'ailleurs été affiché à l'Eyrette. Egalement de nombreuses souches et arbres ont encombré le chemin et le lit du torrent de Sachas. Enfin, le système de transmission des données des compteurs par GSM a été enfoui sous plusieurs mètres de neige et de branchages ne permettant plus, pendant plusieurs jours, la récupération des données. Rien n'étant cassé le système s'est remis à fonctionner de lui-même après une semaine d'arrêt, seul le mât a été plié, et est sorti de la neige mi-mai.

En conclusion, de gros travaux vont être nécessaires pour la remise en état des chemins d'accès aux sources, pour le débardage des troncs et la sortie des souches ainsi que pour l'élimination des embâcles de petit bois qui risquent de perturber le lit du torrent de Sachas.

Les premiers travaux de sécurisation des sources ont commencé, les filets de protection sont posés, l'élimination des bois accumulés sur les sites est en cours, ainsi que les travaux de déblayage des troncs et des embâcles du torrent, le tout réalisé par les élus et les employés municipaux, ils doivent être terminés au moment où vous lirez cet article. La remise en état de la piste de Charmasset est également en cours par les employés municipaux avec quelques soucis qui seront résolus dans les prochaines semaines.

Pour les plus gros travaux de débardage la commune s'est mise en relation avec l'ONF et RTM (Restauration des Terrains en Montagne) qui doivent nous fournir des devis pour les diverses mises en état des lieux, le stockage et le débardage des troncs les plus volumineux. Il faut noter que pendant une journée complète nous avons eu l'aide des gens du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) pour dégager une partie du chemin qui monte vers les ouvrages de Chalanche Meyère.

Tout devrait rentrer dans l'ordre avant la fin de l'année, en espérant que pour la prochaine saison d'hiver la neige sera là en bonne quantité mais moins destructrice que cette année.



DES AMÉRICAINS DU MICHIGAN

en tournée Européenne à Puy Saint André

Le Village vient de vivre 3 jours d'amitié franco américaine.

Grâce à l'action commune du COMITÉ DES FÊTES, de la MAIRIE et des douze familles d'accueil qui se sont portées volontaires pour accueillir, nourrir et divertir les 19 membres du BLUE LAKE JAZZ BAND, cette fin juin a été riche de découvertes, d'émotions et de musique.

Judi 28 juin au soir, le bus transportant le groupe jeunes musiciens, son directeur Mr David JENSEN et les accompagnateurs, sont arrivés à 20 heures.

Après avoir fait connaissance, il a fallu débarquer les musiciens, leurs instruments et bagages et tout répartir dans nos « petites voitures » ce qui a donné quelques sueurs froides à Mr JENSEN plutôt habitué aux gros 4X4 multifonctions et qui a bien cru que la contrebasse allait passer la nuit sur place.

Vendredi 29 juin : Tous étaient d'accord pour aller marcher en montagne. Encadré par quelques uns d'entre nous et le chauffeur du bus qui ne voulait pas rater l'occasion, le groupe est donc monté sous un soleil généreux jusqu'aux COMBES où une halte pique nique a été faite au chalet de Denis et Nicole HEDE qui ont fait découvrir à nos hôtes le charme d'un habitat en haute montagne. Puis il s'est scindé en deux : les plus courageux grimpant jusqu'au Lac des PARTIAS, les autres revenant le long du charmant Canal de la Cime et du Clos de BERT pour permettre à Luc CHARDRONNET de cueillir des bourgeons de « grande berce » destinés à finir dans une omelette savoureuse cuisinée par Martine.

En fin d'après-midi, tous étaient rentrés dans leurs familles respectives, fatigués, un peu rougis par le soleil et prêts à savourer la cuisine française que leurs hôtes se sont fait un honneur de leur servir.



Samedi 30 juin : selon leur humeur et l'heure à laquelle ils se sont levés nos étudiants ont visité la vieille ville de BRIANÇON où débutait la fête médiévale, grimpé (en voiture) le Lautaret et le Galibier, approché le Glacier Blanc au Pré de Madame Carles... Sous le ciel bleu, toujours aussi généreux, les occasions de s'émerveiller n'ont pas manqué.

A 14 heures, le chef attendait tout le monde dans l'Eglise de PUY ST ANDRÉ pour la répétition, étape cruciale car il s'agissait d'adapter le son puissant des cuivres à l'acoustique de notre charmante petite église.

Tout était réglé pour le concert de 18 heures qui, malgré la concurrence du match FRANCE/ARGENTINE, a réuni un peu plus de 150 personnes de plus en plus enthousiastes au fur et à mesure que les œuvres de COLE PORTER, JJ JOHNSON, LOUIS PRIMA et JOE GARLAND se succédaient magnifiées par la fougue et le talent de ces jeunes musiciens.

Pour finir, un apéritif dinatoire, appelé « POTLUCK » outre Atlantique réunissait tout le monde à la salle polyvalente où des mots d'amitié, des cadeaux et bien sûr des adresses mail étaient échangés dans une bonne humeur générale.





AVIS AUX JEUNES ARTISTES

BLUE LAKE INTERNATIONAL, en remerciement de l'accueil qui lui a été réservé à Puy Saint André, offre à deux étudiants de la commune, âgés de 12 à 18 ans, 2 stages au Blue Lake Fine Arts Camp l'été prochain.

Si vous êtes musiciens, danseurs, ou comédiens, renseignez-vous auprès de Suzy GOUDET au 06 73 36 51 09



La fête du 14 juillet



Dimanche matin, toujours au croisement des deux routes, les bagages chargés et après avoir été honorées d'un chant « a capella » toutes les familles prenaient congé de leurs hôtes. Nous étions tous un peu émus et ravis d'avoir vécu ce moment de partage qui, semble-t-il a resserré les liens entre les habitants de notre Village.

Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement les familles d'accueil... en partant du bas de la Commune pour aller jusqu'en haut :

au CLOS DU VAS :

Anne et René GUIDET,
et leur chien SPARROW

au CHEF LIEU :

Brigitte et Francis DANIAUD
Isabelle PARUZYSKI et Pierre LEROY
Estelle et Ludovic ARNAUD
Nicole et Denis HEDE
Sylvie et Louis Paul CHANTELAT
Suzy et Serge GOUDET
Lisa GIBELLO et Clément GOUDET
Stéphanie et Bertrand POINSONNET
Christiane LAURENS et Anwar EL AAWAR

à PUY CHALVIN :

Martine et Luc CHARDRONNET
Michèle et Luc FANTIN



ÇA BOUGE À PUY SAINT ANDRÉ

Avec Les Frairies

Une succession de moments de partage : les liens entre les habitants se tissent ou se resserrent et c'est très bien !

24 JUIN : notre participation à la journée de la LPO aux PARTIAS a été bien accueillie car il y a eu du monde à l'apéritif offert par la Mairie (les randonneurs de passage, les amoureux des oiseaux et les habitants de nos différents villages). Notre équipe a tiré le vin des cubis, découpé tartes et melons, animé la conversation pour le plaisir de tous.

28/29/30 JUIN : parenthèse américaine avec le séjour du BLUE LAKE JAZZ BAND dans nos murs

14 JUILLET : Environ 90 personnes se sont retrouvées sur la Place de la Fontaine de PIERREFEU pour partager l'apéritif offert par Les FRAIRIES et les différents plats salés et sucrés apportés par chacune et chacun.

La cuisson du pain assurée conjointement par MARIO et PAULO était parfaite.

La décoration raffinée, le travail d'équipe très bien coordonné et le jeune groupe de musique ASSEZ D'ESSAI plein de jeunesse et d'ardeur : tout a contribué pour faire de cette journée un moment particulièrement riche en partage et en bonne humeur. Une pensée et des remerciements chaleureux à Mme LAMY DE LA CHAPELLE (qui nous a prêté sa salle voûtée pour stocker nos plats au frais) et à son frère DENIS VOISIN, son gendre et sa petite fille qui, formant au pied levé un trio de cordes, nous ont offert un concert improvisé particulièrement émouvant.

LES EVENEMENTS À VENIR

FÊTE DE L'AUTOMNE le Dimanche 16 Septembre au CHEF LIEU autour d'une pizza partie l'évènement se déroulera autour du four : où PAULO cuira le pain et les pizzas que l'on préparera sur place. Il y aura de grands jeux en bois et probablement un tournoi de pétanque et... grande nouveauté une scène ouverte aux artistes de notre commune. Pour faire vivre cette scène nous passons donc le message suivant :

*Pour la GRANDE FÊTE DE L'AUTOMNE le COMITE DES FÊTES
fait appel à vos talents
qu'ils soient cachés ou pleinement assumés.
Qui que vous soyez, petits ou grands, joueur de cornemuse,
ventriloque ou danseur de claquette, venez nous retrouver.
Nous nous chargeons de mettre en place une estrade à la hauteur de votre talent !*

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser jusqu'au 12 septembre à :

Véronique JALADE	06.74.44.26.43
Martine CHARDRONNET	06.78.27.56.17
Micheline FAURE GEORS	06.18.36.10.97
Suzy GOUDET	06.73.36.51.09

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Anaïa FERAUD MAGRANER née le 09 décembre 2017

Liam COULON-PRADALET né le 18 décembre 2017

Sarah BENISTANT née le 18 mars 2018

Lucie GIDON née le 19 mai 2018 (en photo)

& Isaac SALAÜN né le 2 juillet 2018



DÉCÉS

Fernand FAURE-GEORS décédé le 08 avril 2018

Jean-Luc ANTENNI décédé le 11 avril 2018

10



DECLARATIONS PREALABLES :

DP 22/2017

Isabelle BELLUCCI
Les Combes
Réfection de toiture
Accordée le 23 Janvier 2018

DP 24/2017

Commune de Puy St André
Puy Chalvin
Rénovation énergétique et modification de façades
Accordée le 05 Décembre 2017

DP 01/2018

Ginette BLAIS
Le Chef-lieu
Remplacement d'une porte de garage
Accordée le 25 Janvier 2018

DP 02/2018

EriC RAINOUARD
Le Clos du Vas
Réfection de toiture
Accordée le 09 Février 2018

DP 04/2018

Annie BARNEOUD-ROUSSET
Le Chef-lieu
Remplacement d'une porte de garage
Accordée le 07 Février 2018

DP 05/2018

Commune de Puy St André
Puy Chalvin
Remplacement des portes de garage des locaux techniques
Accordée le 07 Février 2018

DP 06/2018

EDF ENR SOLAIRE pour M. Gérard SILVESTRE
Sous Pierre-feu
Installation d'un générateur photovoltaïque
Accordée le 07 Février 2018

DP 07/2018

SCV DOMAINE SKIABLE, M. Patrick ARNAUD
Brame Fam
Projet éolien
Accordée le 27 Avril 2018

DP 08/2018

Commune de Puy St André
Le Chef-lieu
Mise en place d'un conduit extérieur isolé
Accordée le 18 Avril 2018

DP 09/2018

Mickael CEAS
Le Villaret
Réfection et agrandissement d'un balcon existant
Accordée le 29 Mai 2018

DP 10/2018

Sébastien LEGRAIN
Le Clos du Vas
Réfection de toiture
Accordée le 25 Avril 2018

DP 12/2018

Christine CAUSSE
Le Chef-lieu
Ravalement de la façade Sud
Accordée le 25 Mai 2018

DP 13/2018

Jean-Marc ALPHAND
Le Villaret
Régularisation : pose de panneaux solaires au sol et construction d'une terrasse en bois
Accordée le 25 Juin 2018

PERMIS DE CONSTRUIRE :

PC 02/2017

Florian GAILLARD
Le Clos du Vas
Construction d'un garage 3 places
Accordé le 18 Janvier 2018

PC 01/2018

Marc JAYANKURA
Le Villaret
Extension et surélévation d'une construction existante
Accordé le 24 Avril 2018

PC 03/2018

Daniel LAUGIER
Le Chef-lieu
Aménagement d'une aire de stationnement et construction d'un local annexe sous cette aire
Accordé le 21 Juin 2018

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF :

PC 03/2016 Modificatif n°2
Julien ALBERTIN / Virginie BLENET
Le Clos du Vas
Construction d'un garage 3 places
Accordé le 18 Janvier 2018

PERMIS D'AMENAGER :

PA 02/2017
Communauté de communes du Briançonnais
Courte Botte
Aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage
Accordé le 20 Décembre 2017



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

21 DECEMBRE 2017

DELIBERATION D'APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le dossier de Plan Local d'Urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie de Puy Saint André aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la préfecture des Hautes Alpes, conformément à l'article L 153-22 du code de l'urbanisme.

DELIBERATION FIXANT LE(S) TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT (TA)

Fixe la taxe d'aménagement un taux uniforme de 4.5% pour l'ensemble du territoire communal.

DELIBERATION INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU) Institution du Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones urbaines (U) et des zones A Urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme.

ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE AU DESSUS DE LA MAISON DE LA GEOLOGIE – CLOS DU VAS Création zone d'aménagement différé (ZAD) sur le secteur situé au dessus de la maison de la géologie, sur 6,75 hectares environ.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convention d'intervention hivernale sur la voie communale reliant Puy Chalvin à Puy Richard.

RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS COMMUNAUX ET MODIFICATIONS DES FAÇADES - ANCIENNE ECOLE DE PUY CHALVIN -

Signature des marchés suivants :

Lot 1 isolation par l'extérieur : Entreprise FERRERO : 36 372.50 € HT

Lot 2 toiture, isolation sous les rampants, étanchéité, fumisterie, pose de 3 vélux : Entreprise LES MANGEURS DE BOIS : 31 074.25 € HT

Lot 3 menuiseries bois extérieures : Entreprise MENUISERIE DE LA TOUR : 6 900.00 HT

Aide financière du Pays : 36 000€ pour un montant.

RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ANCIENNE ECOLE DU CHEF LIEU BATIMENT CENTRAL AVEC

OPTION : MAIRIE ET SALLE DES ASSOCIATIONS

Pour cette mission de maîtrise d'œuvre le conseil municipal décide de signer l'offre de Mr GARRIGOU Gilles au taux de 10% du montant HT final des travaux.

HARMONISATION frais de cantine

En vue d'une tarification uniforme, la collectivité prendra en charge la différence pour chaque repas facturé aux familles. Par exemple 1.12€ (6.14€ - 5.02€) pour les élèves scolarisés dans les écoles publiques de Briançon de la maternelle au CM2.

BUDGET PRINCIPAL Décision modificative n°3

Fonctionnement opérations réelles

Dépenses	recettes
chapitre 064 article 6453 - 4 000 € chapitre 012 article 6574 + 4 000 €	

APPARTEMENT COMMUNAL ANCIENNE ECOLE PUY CHALVIN / REZ DE CHAUSSEE Bail de location

L'appartement sera loué Mme BALTHAZAR Emmanuelle à partir du 1er janvier 2018.

ZONE ARTISANALE DE PONT LA LAME SALAGE/GRAVILLONNAGE VOIRIE

Il sera facturer à la CCB 80 € par intervention des services techniques de la commune.

DELIBERATION RELATIVE A LA MISE EN

ŒUVRE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL : le RIFSEEP

Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise et Complément Indemnitaire CIA

Conditions validant d'attribution du nouveau régime indemnitaire mis en place pour la fonction publique.

22 FEVRIER 2018

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Signature Convention cadre partenariat 2018.

ASSOCIATION DU PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS - APCCB

Adhésion 2018 pour un montant de 50€ par agent.

SICTIAM

OPERATEUR PUBLIC DE SERVICE NUMERIQUE

Adhésion de la commune (prise en charge par le Département des Hautes-Alpes).

PARTICIPATION COMMUNALE A L'ADIL 05

Participation à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Hautes Alpes pour 2018 169,05 €.

POSE DE COMPTEURS INDIVIDUELS D'EAU POTABLE – MAITRISE D'ŒUVRE –

Marché complémentaire avec le bureau d'Etudes HYDRE-TUDES pour une enquête et un relevé sur le terrain des logements restant : 6 875 €HT.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE EAU SERVICES HAUTE DURANCE - SPL ESHD - et COMMUNE

Convention de relèves des compteurs d'eau potable pour la ZA de Pont La Lame.

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – DETR 2018 - ETAT

Demande subvention pour des travaux visant à réduire la consommation d'énergie

Changement portes de garage des locaux techniques et remplacement toiture nord ancienne école Puy Chalvin

INSTITUTION D'UNE SERVITUDE ADMINISTRATIVE

Parcelles D 568-569 Les Combes.

INSTITUTION D'UNE SERVITUDE ADMINISTRATIVE

Parcelle D 567 – Les Combes

CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN A TEMPS COMPLET

Promotion interne Modification du tableau des effectifs et nomination de l'agent.

RESERVE NATURELLE REGIONALE DES PARTIAS

Signature convention de gestion 2018-2022 : Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO PACA et Commune.

PERIMETRE D'EAU POTABLE

Sortie de l'ancien réservoir de Pierre Feu du patrimoine eau potable.

ET SI VOUS VENIEZ ASSISTER AUX CONSEILS MUNICIPAUX ?

Petit rappel aux citoyens que vous êtes tous : les conseils municipaux sont des séances publiques auxquelles vous pouvez assister ! C'est une excellente façon de suivre la vie de votre commune et, pourquoi pas, de vous engager en posant vos questions en fin de séance pour préparer les projets de demain ou les prochaines délibérations. Les dates et l'ordre du jour sont annoncés par affichage ou sur le site puy-saint-andre.fr

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

5 AVRIL 2018

BUDGET PRINCIPAL

APPROBATION COMPTE DE GESTION – Exercice 2017

COMPTE ADMINISTRATIF – Exercice 2017

AFFECTATION DU RESULTAT

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	102 868.15 €	451 794.28 €
Recettes	174 961.14 €	504 607.57 €
Déficit	- 72 092.99 €	
Excédent		52 813.29 €

FIXATION DU TAUX DES TROIS TAXES

	Taux 2017	Taux 2018
Taxe Habitation	10.28 %	10.28 %
Taxe Foncière - bâti	11.51 %	11.51 %
Taxe Foncière – non bâti	82.87 %	82.87 %

BUDGET PRIMITIF – Exercice 2018

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	884 728.93 €	884 728.93 €
Investissement	533 819.33 €	533 819.33 €
TOTAL	1 418 548.26 €	1 418 548.26 €

BUDGET EAU

APPROBATION COMPTE DE GESTION – Exercice 2017

COMPTE ADMINISTRATIF – Exercice 2017

AFFECTATION DU RESULTAT

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	48 559.88 €	51 045.94 €
Recettes	61 407.32 €	41 932.42 €
Déficit	/	- 9 113.52 €
Excédent	12 847.44 €	/

BUDGET EAU – BUDGET PRIMITIF-Exercice 2018

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	147 519.89 €	147 519.89 €
Investissement	158 019.26 €	158 019.26 €
TOTAL	305 539.15 €	305 539.15 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES BUDGET PRINCIPAL

Amortissement des subventions d'équipement versées sur 1 an.

BON DE COMMANDE de PARTENARIAT VILLE DE BRIANCON / COMMUNE DE PUY SAINT ANDRE / COMMUNE DE PUY SAINT PIERRE ETE 2018 Projet de visites guidées

11 circuits pour 694.38 €.

1 supplémentaire pour les journées Européennes du Patrimoine.

PARTICIPATION FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

Au Conseil Départemental pour 2018 : 196.40€

CONVENTION COMMUNE / CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

Travaux 2018 d'entretien des chemins pour 3 780 €.

PLAN LOCAL D'URBANISME PLU

Modifications mineures du règlement à la demande de l'Etat.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ACCORDÉES PAR LA COMMUNE - ANNÉE 2018

Associations	Montants attribués
Autour de Saint Roch	200 €
Amis de l'école de Saint Blaise	300 €
Ecole du Pinet	600 €
La Collégiale Tricentenaire	300 €
Solidarité Handicapés du Pays du Briançonnais	150 €
Maîtres-Chiens d'Avalanches 05	50 €
Comité des fêtes « Les Frairies »	1 500 €
Université du temps libre / UTL	200 €
Secours catholique	200 €
Association des Résidents de l'Etoile des Neiges / AREN 05	100 €
Aide à Domicile en Milieu Rural / ADMR 05	150 €
Vivre sa vie chez soi	100 €
Nautic Club Briançonnais	300 €
Club des Sports d'Hiver du Briançonnais / CSHB	400 €
Association pour le Développement Socio-Culturel du Briançonnais / ADSCB	100 €
Briançon Badminton Club	200 €
Ski Club Montgenèvre Val Clarée	700 €
Total	5 550 €

7 JUIN 2018

AMELIORATION SYSTEME DE CHAUFFAGE MAISON COMMUNALE « LA KIMPINA »

Changement chaudière par l'entreprise SAS Chancel pour 17 155.70 €.

RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS COMMUNAUX ET MODIFICATIONS DES FAÇADES - ANCIENNE ECOLE DE PUY CHALVIN –

Avenant n°1 de moins-value de 562€HT sur le lot 2 les mangeurs de bois.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « EAU SERVICES HAUTE DURANCE »

Mise en place des compteurs de facturation ZA Pont la Lame

Avenant n°1 plus-value 1 131.64 €HT.

GROUPEMENT DE COMMANDES COMMUNES : Monétier-les-Bains, Saint-Chaffrey, La Salle-les-Alpes, Briançon, Puy Saint Pierre, Puy Saint André.

Constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture de prestation de service de transport sanitaire dans la vallée de la Guisane.

PARCELLE B 767 PIERRE FEU

acquisition par la commune pour 795€ les 53 m².

PARCELLE B 642 PIERRE FEU

vente par la commune pour 45 000€ les 300m².

DEMANDE DE RETRAIT DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS

D'URBANISME le conseil municipal se positionne contre le retrait de la Mairie de Montgenèvre



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LIMITES DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DES PARTIAS

Sollicite auprès de la région 2571.74 € pour 3 214.67 € de travaux.

FONDATION PATRIMOINE Adhésion 2018 pour un montant de 55€.

BUDGET EAU Décision modificative n°1 :

Fonctionnement - opérations réelles		
Dépenses		recettes
chapitre 11/61523 entretien réseau	-2 800 €	
chapitre 014/701249 redevances agence eau	2 800 €	

APPARTEMENT COMMUNAL ANCIENNE ECOLE DE PUY CHALVIN 1ER ETAGE

Avenants bail et convention de mise à disposition précaire d'une partie du grenier modification du titulaire du bail.

EAUX PLUVIALES

Signature convention de gestion provisoire de la compétence eaux pluviales commune / CCB.

RESEAU D'EAU PLUVIALE

Dévolement réseau impasse du Gui pour 1 405€HT entreprise CONIL TP.

NAVETTE DU MERCREDI EXCLUSIVE A PUY SAINT ANDRE

Signature du marché au 1 juillet avec les autocars Résalp.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE PUY SAINT ANDRE

Convention de collaboration Commune / Conseil Départemental modifications des horaires, de la liste des bénévoles et du règlement.

EAU POTABLE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable - Année 2017.

5 JUILLET 2018

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE – DECI-

Convention de prestation de service commune / SDIS pour le contrôle des poteaux incendie 30€ par PI tous les 3 ans.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modifications simplifiées

Un exemplaire du dossier papier, ainsi qu'un registre papier de mise à disposition du public, seront déposés et consultables dans les locaux de la mairie de Puy Saint André du 10/09/2018 à 9h00 au 12/10/2018 à 12h00.

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE DU CHEF LIEU

Les lots attribués sont les suivants :

Lot 1 CHARPENTE – COUVERTURE – ISOLATION : Entreprise Esprit Bois : Montant du marché 54 483.48 € HT ;

Lot 2 MENUISERIES BOIS : Entreprise SARL Laurent FAURE Fils : Montant du marché 35 670.00 € HT ;

Lot 3 CLOISONS – DOUBLAGES : Entreprise SARL Plâtrerie Neuf Renovation PNR : Montant du marché 11 921.95€ HT.

financière au titre des CEE Certificat d'Economie d'Energie bonifiés. Pour 40 000€ de travaux 90% de subvention.

CANTINE SCOLAIRE DE LA MATERNELLE AU CM2

Participation financière communale aux frais de cantine – modifications –

Année scolaire 2017-2018 2ème période et année scolaire 2018 -2019

Augmentation de l'aide de la commune de 0,5 € pour chaque tranche de revenus.

Les demandes complètes (factures acquittées, avis d'imposition sur le revenu détaillée, justificatif de domicile, certificat de scolarité et un RIB) doivent parvenir à la Mairie impérativement :

Pour la deuxième période 2018: avant le 30 août 2018 ;

Pour la première période 2019 : avant le 28 février 2019 ;

Pour la deuxième période 2019 : avant le 30 août 2019.

Tranches tarifaires Selon les revenus	1 enfant	2 enfants	3 enfants	Montant remboursé / repas
R1 (Inférieur ou égal)	13 826 €	16 539 €	21 906 €	2 €
R2 (Compris entre)	13 827 € 17 284 €	16 540 € 21 390 €	21 907 € 28 659 €	1.50 €
R3 (Compris entre)	17 285 € 21 563 €	21 391 € 24 543 €	28 660 € 32 297 €	
R4 (Compris entre)	21 564 € 23 192 €	24 544 € 27 815 €	32 298 € 35 833 €	
R5 (Compris entre)	23 193 € 25 831 €	27 816 € 31 154 €	35 834 € 41 300 €	
R6 (Compris entre)	25 832 € 35 000 €	31 155 € 40 155 €	41 301 € 50 000 €	1 €
R7 (Compris entre)	35 001 € 40 000 €	40 156 € 50 000 €	50 001 € 60 000 €	0.5 €
R8 (Supérieur à)	40 001 €	50 001 €	60 001 €	0 €

L'intégralité des décisions
du Conseil Municipal
est consultable
en Mairie ou sur
www.puysaintandre.fr



est financé par la commune. Cette opération bénéficie d'une aide

QUOI DE NEUF

aux Partias ?

ET C'EST RE-PARTIAS POUR LA RÉSERVE NATURELLE !

Les cogestionnaires de la réserve naturelle, LPO PACA et commune de Puy Saint André, sont en train de travailler sur un projet de révision complet de la réserve. Ce projet prévoit une extension du périmètre sur le secteur du Rocher Blanc pour aller jusqu'au ravin des Clausas et le déclassement partiel des secteurs qui se superposent avec le domaine skiable (arrivé du télésiège de l'Echauda, piste entre le sommet de Serre-Chevalier et le col de la Ricelle). Ce sera également l'occasion d'améliorer la réglementation en apportant des précisions.

Un atelier de réflexion publique sera proposé par la municipalité et la LPO cet automne, afin de co-construire avec les habitants de la commune ce projet d'envergure !

Une fois ce projet de révision de la réserve naturelle abouti, les co-gestionnaires travailleront sur le nouveau plan de gestion, qui définit les actions à mener pour une période donnée. Les habitants pourront là encore s'exprimer sur leurs attentes, envies et vision d'avenir pour la réserve naturelle des Partias.

Rocher blanc © Yves Zabardi



6ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DES PARTIAS

La fête de la Réserve Naturelle Régionale des Partias a célébré sa 6ème édition le dimanche 24 juin. Elle a attiré environ 70 curieux, naturalistes avertis et passionnés de nature qui ont pu profiter des randonnées à thèmes au cœur de la réserve, de différents ateliers d'éveil sensoriel, de découverte des insectes et autres jeux d'animations nature comme une chasse aux trésors et identifications d'arbres et de traces de mammifères.

Si vous l'avez ratée, la LPO participera également à la fête organisée par l'association "Autour de Saint Roch" qui aura lieu aux Combes le 18 août 2018, avec notamment une randonnée de découverte de la réserve des Partias le matin !



DÉCOUVERTE DE LA RÉSERVE NATURELLE DES PARTIAS PAR SERRE-CHEVALIER

Cet été, la LPO PACA et Serre-Chevalier domaine skiable s'associent pour proposer de découvrir à tous la réserve naturelle régionale des Partias et sa biodiversité alpine. Le sommet de Serre-Chevalier offre un point de vue plongeant sur cet espace naturel protégé qui se met en scène par le téléphérique de Chantemerle !

Au programme :

- l'exposition "Belle et fragile, la faune de nos montagne est en danger" présentée en gare intermédiaire + des silhouettes de rapaces taille réelle en gare d'arrivée ;
 - des permanences naturalistes au sommet de Serre-Chevalier les vendredis 13, 20 et 27 juillet, 3, 10 et 17 août, pour observer les oiseaux survolant la réserve ;
 - randonnées de découverte naturaliste sur les sentiers de la réserve avec Pierre Bonneau, accompagnateur en montagne partenaire, tous les mardis (juillet-août), sur inscription au 06 79 57 30 86 [tarif : 30€/adulte, 20€/-16ans, 90€/famille (2adultes+2enfants)].
- Programme disponible sur le site de la LPO PACA <http://paca.lpo.fr/> et la page facebook LPO PACA antenne de Briançon



QUOI DE NEUF

aux Partias ?

RÉSEAU NSE

La réserve naturelle régionale des Partias a intégré le réseau Nature Science Environnement au travers duquel plusieurs organismes ont choisi de se regrouper pour présenter à tous le patrimoine culturel scientifique riche et diversifié que recèle le Pays du Briançonnais, des Écrins au Queyras.

UN POINT D'INFORMATION À LA BIBLIO

La bibliothèque de Puy Saint André va installer un coin nature en partenariat avec la LPO et la RNR des Partias. Il proposera une sélection d'ouvrages sur la nature, à emprunter ou consulter sur place, des informations sur la réserve et les actions qui y sont menées. L'occasion à tous de venir se documenter et se renseigner, grâce aux bénévoles de la biblio !

PLANTATION PARTICIPATIVE DE PIN CEMBRO

Avec le soutien de la CDC Biodiversité via son programme Nature 2050, la LPO PACA va organiser un chantier participatif de plantation de jeunes Pins cembro dans la réserve naturelle du 8 au 19 octobre 2018. Chacun pourra venir sur une journée ou plus, participer à ce chantier qui se veut convivial et pédagogique ! Plus d'info à venir d'ici la fin de l'été sur les panneaux d'affichages de la mairie...

En introduction à ce chantier, la LPO participera à la fête de la science, gratuite et accessible à tous, le samedi 6 octobre à la maison de la géologie du Clos du Vas. Au programme :

- un atelier de découverte familial sur le thème "Pas si naturel que ça notre mélézin ?" de 10h à 18h,
- suivi d'une conférence à 18h par Brigitte Talon (Maître de Conférences à Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'écologie à Aix-Marseille Université), sur l'importance des activités anthropiques dans la mise en place des forêts de mélèzes.

ENVIE DE PLUS D'INFO ? DE PARTICIPER ?

Le bilan annuel et beaucoup de nos rapports d'études sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la LPO PACA : <http://paca.lpo.fr/partias>

Beaucoup de nos actions de gestion de la réserve naturelle des Partias ne seraient pas possibles sans la participation des bénévoles de la LPO, de la commune ou d'ailleurs ! Ces actions sont très variées, allant de l'observation naturaliste au balisage des sentiers, en passant par de petits travaux de maintenance d'infrastructure (clôture, cordes de protection des zones d'hivernage du Tétralyre, signalétique, etc.). N'hésitez pas à contacter l'équipe de la LPO par mail hautes-alpes@lpo.fr ou par téléphone 04.92.21.94.17 pour nous rejoindre !

A la découverte de la biodiversité alpine

Exposition au téléphérique de Chantemerle
 En gare intermédiaire
 "Belle et fragile, la faune de nos montagnes est en danger"
 En gare d'arrivée
 Silhouettes de rapaces taille réelle

Rencontrez des naturalistes de la réserve
 les vendredis 13, 20 et 27 juillet, 3, 10 et 17 août*
 au sommet de Serre-Chevalier (10h > 16h)
 *selon les conditions météo

Découvrez la réserve avec un accompagnateur
 tous les mardis de juillet et août
 inscription au 06 79 57 30 86
 30€/adulte - 20€/16ans - 90€/famille (2ad+2enf.)

Un espace naturel préservé facile d'accès depuis Serre-Chevalier !

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Département Hautes-Alpes
 CDC Biodiversité
 Réseau NSE
 04 92 21 94 17
 hautes-alpes@lpo.fr
 paca.lpo.fr/partias

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
 Hautes-Alpes - Côte d'Azur

